

Vos questions / nos réponses

## ma mère a besoin d'aide

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/10/2012 12:44

Bonjour ,  
je me permet de vous contacter car je recherche de l'aide mais je ne sais pas où commencer.  
En quelques mots , ma mère a toujours été une personne dépendante ( l'alcool, médicament). j'ai vécu dans le peur avec mon père car elle devenait vite violente.

bref , depuis bientôt 11 ans je suis en couple , j'ai 2 enfants. Mon père n'en peut plus.. il est venus ce matin en pleurant et en me racontant tout.

Elle a toujours continuer les médicaments ( codéine , lexicomil ( traitement de ses angoisses) , paracetamole, ... ) Tout ça à très grosse dose ( Une boite de codéine pas jour , 10 lexicomil par jour... )

Il faut savoir qu'elle a de l'hypertension ( traitement) et a subi une ablation d'un rein il ya 15 ans suite a un cancer , et est épileptique. bref un lourd dossier médicale. elle met sa vie en danger.. et menace mon père tout le jours... avec des couteaux sur lui ... ou bien de suicider. mon père ne vit plus et ne sait plus quoi faire.

Comment faire pour l'aider , qui voir pour en parler? mon médecin traitant peut t il m'orienter et m'aider ? elle ne voudra pas aller voir de médecin avec nous, on est ses bêtes noirs moi et mon père.. on ne sait pas trop pourquoi mais sous l'emprise des médicaments elle est monstrueuse et très violente.

Voilà en quelque mots , pourriez vous m'orientez un peu dans les démarches que je pourrais effectuer , et savoir si une écoute est disponible pour moi ,mais surtout mon père .

je vous remercie d'avance pour l'aide que vous pourrez m'accorder.

Cordialement,  
Alex

---

**Mise en ligne le 11/10/2012**

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi et celui de votre père. Malheureusement tant que votre mère ne se reconnait pas en difficulté, vos moyens d'actions sont limités. Le dialogue entre vous a l'air compliqué or, sans dialogue, une relation d'aide n'est pas possible d'autant plus si elle ne souscrit pas à l'idée de voir un médecin ou de se faire prendre en charge. Il est difficile voire impossible de lui demander d'arrêter ses consommations

si elle n'est pas prête pour cela. De plus, au vu de ce que vous décrivez, il est quasiment certain que votre mère ait développé une forte pharmacodépendance. Il serait donc dangereux qu'elle arrête du jour au lendemain sans être encadrée médicalement. C'est aussi ce qui peut expliquer ses accès de colère et de violence.

Il nous paraît important de ne pas rester seule avec vos questions et de pouvoir trouver un interlocuteur qui pourrait vous soutenir et vous accompagner à travers un suivi. Ce peut être votre médecin traitant mais nous vous mettons également en bas de page les coordonnées d'un centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). La prise en charge y est anonyme et gratuite. Ces lieux accueillent aussi les personnes de l'entourage. Vous pourriez donc y aller conjointement avec votre père par exemple pour y trouver de l'aide, du soutien, de l'écoute.

Vous pouvez aussi joindre l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7j/7 de 8h à 2h) afin d'échanger autour de cette situation difficile.

Bien Cordialement

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie](#)**

63/65 boulevard Clocheville  
**62200 BOULOGNE SUR MER**

**Tél :** 03 21 99 38 82

**Site web :** [www.ch-boulogne.fr/](http://www.ch-boulogne.fr/)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**Substitution :** Centre méthadone ouvert de 10h à 12h15 et de 13h à 15h en semaine

**Consultat° jeunes consommateurs :** CJC ouverte aux mêmes horaires que le CSAPA

[Voir la fiche détaillée](#)